

Minière O3 complète les essais métallurgiques positifs sur le projet Marban Alliance et annonce une mise à jour corporative

TSXV:OIII | OTCQ:OIIIF – Minière O3

Toronto, le 29 août 2023 – O3 Mining Inc. (TSXV : OIII; OTCQX : OIIIF) (« Minière O3 » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a complété les essais métallurgiques pour les gîtes Marban, Norlartic et Kierens en lien avec la préparation d'une étude de faisabilité pour son projet Marban Alliance situé à Val-d'Or au Québec.

Faits saillants :

- Minière O3 a réalisé deux programmes d'essais métallurgiques aux installations de Base Metallurgical Laboratories Ltd (« Basemet ») et aux laboratoires de SGS Canada Inc. à Lakefield (« SGS Lakefield »).
- Des essais de variabilité de broyage, gravimétrie, lixiviation, destruction du cyanure et séparation liquides/solides requis pour une étude de faisabilité et ont été réalisés pour chacun des gîtes Marban, Norlartic et Kierens.
- Ces résultats, en combinaison avec les résultats de programmes d'essais antérieures, seront utilisés dans le cadre de l'étude de faisabilité proposée pour déterminer le taux de récupération attendu du projet lorsque le schéma de traitement sera sélectionné (soit d'usine indépendante ou d'usinage à forfait).

M. José Vizquerra, président et chef de la direction de Minière O3, a commenté : « *Nous sommes encouragés par les plus récents résultats des essais métallurgiques, qui reflètent ce à quoi nous nous attendions. Ces résultats d'essais métallurgiques soutiennent encore davantage notre opinion selon laquelle le matériel minéralisé du projet Marban Alliance peut être traité en utilisant un schéma de traitement minéral typique, tel que présent dans le secteur Val-d'Or et Malartic et comme nous l'avions démontré dans l'étude de pré-faisabilité de la Société pour le projet Marban Alliance.* »

Au total, 25 échantillons composites ont été assemblés en utilisant des demi-carottes et des rejets grossiers de carottes de forage. Un composite principal a été assemblé en utilisant de multiples intervalles de carottes de forage situés dans la partie supérieure des fosses Norlartic et North et qui représentent du matériel de la première année d'exploitation potentielle. Deux autres composites, l'un dans le secteur de l'Extension Norlartic et l'autre représentant du matériel à basse teneur dans la fosse

Norlartic, ont été formés à partir de multiples intervalles de carottage. Tous les autres composites sont formés d'un seul intervalle de carottage continu chacun, et ont été sélectionnés pour couvrir les différentes zones minéralisées dans les secteurs de Marban et Kierens-Norlartic à différentes teneurs variant de 0,4 g/t Au à 1,4 g/t Au.

Essais de SGS - Lakefield

Le programme d'essais métallurgiques de SGS Lakefield consistait à tester 25 sous-échantillons prélevés de 25 échantillons composites pour déterminer le taux de récupération en utilisant un schéma de traitement simple par gravité-lixiviation. Les essais ont été effectués à une granulométrie de broyage de 80 % passant 85 microns et avec une durée de lixiviation de 48 heures.

Teneur en or moyenne (g/t)	0,87
Récupération moyenne de l'or par gravité (%)	43,1
Récupération globale moyenne de l'or après 24 heures (%)	91,7
Récupération globale moyenne de l'or après 48 heures (%)	95,0

Essais de Basemet

Les essais de Basemet consistaient à tester 24 sous-échantillons prélevés de 24 échantillons composites pour caractériser la minéralogie, le broyage, la récupération par gravité et par lixiviation, l'apport en oxygène, la destruction du cyanure, la séparation solides/liquides et la rhéologie.

Broyage

Statistiques de comminution	SMC Axb	Indice de Bond en broyeur à boulets (kWh/t)	Indice d'abrasion de Bond (g)
25 ^e percentile	34,0	-	-
Moyenne	42,1	12,3	0,064
75 ^e percentile	-	13,0	0,080

Récupération

Les essais ont été effectués à une granulométrie de broyage de 80 % passant 85 microns et avec une durée de lixiviation de 24 heures.

Teneur en or moyenne (g/t)	0,75
Récupération moyenne de l'or par gravité (%)	26,9
Récupération globale moyenne de l'or après 24 heures (%)	91,8

Les récupérations globales ne tiennent pas compte des pertes typiques à l'usinage (résidus solubles et pertes de carbone). Ces résultats, en combinaison avec les résultats de programmes d'essais antérieures, seront utilisés dans le cadre de l'étude de faisabilité proposée pour déterminer le taux de récupération attendu du projet lorsque le schéma de traitement sera sélectionné (soit d'usine indépendante ou d'usinage à forfait).

Mandat accordé à Outside The Box Capital

En plus de ce qui précède, la Société annonce également qu'elle a conclu une entente de services de marketing (l'« entente ») avec Outside The Box Capital Inc. (« Outside The Box ») en vertu de laquelle, entre autres choses, Outside The Box a convenu de fournir certains services promotionnels à la Société conformément à la Politique 3.4 – Relations avec les investisseurs, activités de promotion et activités de tenue de marché, de la Bourse de croissance TSX.

Le mandat d'Outside The Box a une durée initiale de sept mois et débutera le 30 août 2023 (le « mandat initial »). Conformément à l'entente, la Société versera à Outside The Box des honoraires d'un montant global de 100 000 \$ en espèces, payable en trois tranches distinctes réparties sur la durée du mandat initial. L'entente n'inclut aucun critère de performance et Outside the Box ne recevra pas d'actions ordinaires ni d'options à titre de rémunération. De plus, Outside The Box et la Société sont des entités non apparentées et non affiliées et, en date de l'entente, ni Outside The Box ni aucun de ses dirigeants n'a de participation directe ou indirecte en titres de la Société.

Outside The Box offre des services de marketing numérique à des petites et moyennes sociétés ouvertes dont le siège social est situé à Toronto. En accordant ce mandat à Outside The Box, la Société espère accroître les interactions avec les investisseurs et générer davantage de visibilité pour la Société.

Personnes qualifiées

Le contenu scientifique et technique de ce communiqué de presse a été préparé, revu et approuvé par M. Jean-Félix Lepage, ing. (OIQ n° 5053461), vice-président aux projets de Minière O3, qui est une « personne qualifiée » au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »).

Assurance qualité et contrôle de la qualité

Dans le cadre du programme d'assurance de la qualité et de contrôle de la qualité (« AQ/CQ »), Base Metallurgical Laboratories Ltd, situé à Kamloops, Colombie-Britannique, insère systématiquement des matériaux de référence certifiés commerciaux et des blancs dans la chaîne d'échantillonnage représentant 10 % des échantillons. Les analyses d'or dans les résidus ont aussi été systématiquement dupliquées.

Les matériaux de contrôle de la qualité utilisé par SGS Lakefield, situé à Lakefield, Ontario, comprennent des blancs, des doublons et des matériaux de référence, qui sont insérés de façon aléatoire à une fréquence établie en fonction des protocoles de méthode à approximativement 18 % pour les analyses de contrôle des procédés. Pour chaque lot ou chaque dizaine d'échantillons, selon le premier à survenir, un de chacun des échantillons suivants doivent être inclus dans le lot à traiter par l'opérateur de l'instrument : blanc de CQ, échantillon de contrôle de la dérive, doublon d'échantillon, échantillon enrichi. De plus, les analyses d'or dans les résidus ont été dupliquées.

À propos de Minière O3

Minière O3 est une société d'exploration aurifère et un développeur minier sur la voie d'entrer en production à partir de ses camps aurifères prometteurs au Québec (Canada). Minière O3 bénéficie du soutien et de l'expertise d'une équipe de chefs de file de l'industrie dans sa démarche visant à devenir un producteur d'or avec plusieurs gisements de plusieurs millions d'onces d'or au Québec.

Minière O3 est bien capitalisée et elle est propriétaire exclusive de toutes ses propriétés situées au Québec (62 000 hectares). Les titres de Minière O3 se négocient à la Bourse de croissance TSX (TSXV : OIII) et sur les marchés OTC (OTCQX : OIIF). La Société vise à offrir des rendements supérieurs à ses actionnaires et des bienfaits durables à ses parties prenantes. Plus d'informations sont disponibles sur notre site Web à l'adresse miniereo3.com.

Mise en garde à l'égard des informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basées sur les attentes, les estimations, les projections et les interprétations en date du présent communiqué de presse. Dans ce communiqué de presse, ces informations prospectives comprennent, sans s'y limiter, les déclarations suivantes : l'importance des résultats des travaux d'essais métallurgiques ; la capacité de la Société à préparer une étude de faisabilité concernant le projet Marban Alliance ; la capacité de générer d'excellents taux de récupération tout en traitant les matériaux minéralisés avec un schéma de traitement des minéraux typique; la Société devenant un producteur d'or avec plusieurs gisements de plusieurs millions d'onces au Québec et la capacité de la Société à offrir des rendements supérieurs à ses actionnaires et des avantages à long terme à ses parties prenantes ; la capacité de Outside The Box à accroître l'engagement des investisseurs et à accroître la notoriété de la société. Tout énoncé qui implique des discussions à l'égard de prévisions, d'attentes, d'interprétations, d'opinions, de plans, de projections, d'objectifs, d'hypothèses, d'évènements ou de rendements futurs (utilisant souvent, mais pas forcément, des expressions comme « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « interprété », « de l'avis de la direction », « anticipe » ou « n'anticipe pas », « planifie », « budget », « échéancier », « prévisions », « estime », « est d'avis », « a l'intention », ou des variations de ces expressions ou des

énoncés indiquant que certaines actions, certains évènements ou certains résultats « pourraient » ou « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteints ») n'est pas un énoncé de faits historiques et pourrait constituer de l'information prospective et a pour but d'identifier de l'information prospective. Sauf pour les énoncés de faits historiques relatifs à la Société, certaines informations contenues dans les présentes constituent des énoncés prospectifs. L'information prospective est basée sur les estimations de la direction de la Société et, au moment où elle a été formulée, implique des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, les performances ou les réalisations de la Société soient sensiblement différents des résultats, des performances ou des réalisations futurs explicitement ou implicitement indiqués par cette information prospective. Ces facteurs comprennent notamment les risques liés à la capacité des activités d'exploration (incluant le forage) de prédire la minéralisation avec exactitude; les erreurs dans la modélisation de la direction; la capacité de tout matériel d'être extrait de manière rentable; la capacité de la Société d'obtenir tous les permis nécessaires, les consentements ou les autorisations requis pour ses activités planifiées; la capacité de la Société d'amasser les fonds nécessaires ou d'être pleinement en mesure de mettre en œuvre ses stratégies d'affaires; et le prix de l'or. Bien que l'information prospective contenue dans le présent communiqué soit basée sur des hypothèses considérées raisonnables de l'avis de la direction au moment de leur publication, les parties ne peuvent garantir aux actionnaires et aux acheteurs éventuels de titres que les résultats réels seront conformes à l'information prospective, puisqu'il pourrait y avoir d'autres facteurs qui auraient pour effet que les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus, et ni la Société ni aucune autre personne n'assume la responsabilité pour la précision ou le caractère exhaustif de l'information prospective. La Société est d'avis que cette information prospective est fondée sur des hypothèses raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avèreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce communiqué de presse. La Société n'entreprend et n'assume aucune obligation d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif ou toute information prospective contenue dans les présentes en vue de refléter de nouveaux évènements ou de nouvelles circonstances, sauf si requis par la loi. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué de presse. Aucune bourse ni aucune commission des valeurs mobilières ou autre autorité de règlementation n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.

Pour de plus amples renseignements sur Minière O3, veuillez communiquer avec :

José Vizquerra | chef de la direction, président et administrateur
info@o3mining.com

Alex Rodriguez | vice-président, développement corporatif
arodriguez@o3mining.com

Téléphone : +1 (647) 391-7724

Sans frais : +1 (833) 979-3516

